

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE **du vendredi 18 octobre 2024**

Présents : **Enseignants** : Pour Ver : Mme Clara, Mr Blache

Pour Eve : Mme Torrez, Mr Vallée

Parents d'élèves : Mmes Pasquier, Guérin Lorelei, Guérin Sandra, Rouy, Fournier, Leclere, Paliata

Municipalités : Pour Eve : Mr Pétillon, Mme Vilaine

Pour Ver : Mr Gast, Mmes Pois, Coëlle

Absents excusés : Mme Maskara (Inspectrice de l'Éducation Nationale)

Présentation des différentes personnes présentes au Conseil d'École (tour de table).

1) RAPPEL DU FONCTIONNEMENT ET DES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ÉCOLE

1) COMPOSITION

a) Voix délibérative

-Président : directeur d'école

-Maire ou son représentant et un conseiller municipal (désigné par le conseil municipal).

-Maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil .

-Un maître du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école choisi par le conseil des maîtres de l'école.

-Les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école.

-Le délégué départemental de l'Éducation nationale

L'inspectrice de l'Éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

b) Voix consultative

-Les personnels du réseau d'aides spécialisées ainsi que les médecins chargés du contrôle médical scolaire.

-Les infirmières scolaires et les assistantes sociales et les agents spécialisés des écoles maternelles.

-Le président, après avis du conseil, peut inviter une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.

-Les suppléants des représentants des parents d'élèves peuvent assister aux séances du conseil d'école.

2) LES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ÉCOLE

-Vote le règlement intérieur de l'école.

-Établit le projet d'organisation de la semaine scolaire.

-Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école, donne son avis et présente ses suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école et notamment sur :

*les actions pédagogiques entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement.

*l'utilisation des moyens alloués à l'école.

*les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés.

*les activités périscolaires.

*la restauration scolaire.

*l'hygiène scolaire.

*la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.

-Statue sur la partie pédagogique du projet d'école.

-Adopte le projet d'école.

-Donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles.

-Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

3)LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉCOLE

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres. Il se réunit une fois par trimestre et obligatoirement dans les 15 jours suivant la proclamation des résultats des élections, sur un ordre du jour adressé au moins 8 jours avant la date des réunions aux membres du conseil. A l'issue du conseil d'école, le président établit le procès-verbal de la réunion, le signe, le fait contresigner par un secrétaire de séance. Il est consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire est adressé à l'Inspectrice de l'Éducation nationale chargée de la circonscription, un exemplaire aux maires, un exemplaire est remis aux représentants de parents et un exemplaire est affiché aux portes des deux écoles.

Dates prévues pour les prochains conseil d'école :

Vendredi 21 mars 2025 et vendredi 13 juin 2025.

Rappel: Nous demandons aux parents d'élèves de donner les questions aux enseignants 15 jours avant ces dates.

Les enfants ne sont pas admis lors des conseils d'école.

II)EFFECTIFS ET REPARTITIONS

Les directrices des deux écoles sont respectivement Mme Clara pour Ver et Mme Torrez pour Eve.

Classe de PS/MS : (12 PS et 6 MS) : Mme Clara

Classe de MS/GS : (6 MS et 13 GS) : Mr Blache

Classe de CP/CE1 : (15 CP et 5 CE1) : Mme Torrez

Classe de CE1/CE2: (9 CE1 et 12 CE2) : Mlle Lambret

Classe de CM1/CM2 : (9 CM1 et 15 CM2) : Mr Vallée

III)AMÉNAGEMENT ET VOTE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

Vote à main levée : le règlement type départemental de l'Oise a été présenté au Conseil d'école. Des points ont été ajoutés au règlement et adaptés à chaque école. **Le règlement a été adopté à l'unanimité.**

Le règlement sera consultable et affiché dans son intégralité dans les 2 écoles.

Le lien <http://crepy.ia60.ac-amiens.fr/spip/spip.php?article411> est consultable par les parents.

Un coupon réponse devra être retourné signé à l'école .

La Charte de la Laïcité a été présentée au conseil d'école et sera envoyée par mail.

IV)ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Pour Eve :

Nombre d'électeurs : 112, nombre de votants : 75, suffrages exprimés : 72 , bulletins blancs et nuls :3, soit une participation de 66,96 %

Titulaires : Mme Pasquier Virginie, Mme Guerin Lorelei, Mme Sainte Beuve Carine

Suppléantes : Mme Guerin Sandra, Mme Rouy Laurie

Pour Ver :

Nombre d'électeurs : 68, nombre de votants:55, suffrages exprimés:38 dont bulletins blancs et nuls : 17, soit une participation de 80,88 %

Titulaires : Mme Paliata Floriane, Mme Leclere Caroline

Suppléantes : Mme Flomet Aude, Mme Fournier Gwendolyne

V)ACTIVITES SPORTIVES ET EDUCATIVES ET PROJETS

-Piscine :

Pour les 3 classes de l'école de Eve du mardi 17 décembre 2024 au vendredi 7 février 2025 tous les mardis et vendredis matins.

-Évaluations nationales GS de MR BLACHE: Les élèves de GS ont passé des évaluations nationales dans les semaines du 9 au 20 septembre 2024. Le bilan a été donné à chaque parent.

-Évaluations nationales CP/CE1 de MME TORREZ: Les élèves de CP /CE1 ont passé des évaluations nationales dans les semaines du 9 septembre au 20 septembre 2024. Mme Torrez a reçu les familles individuellement pour restituer les résultats.

De nouvelles évaluations auront lieu pour les CP en janvier 2025.

-Évaluations nationales CE1 /CE2/CM1/CM2 Les élèves de CE1/CE2 de Mlle Lambret et les CM1/CM2 de Mr Vallée ont passé des évaluations nationales dans les semaines du 9 septembre au 20 septembre 2024. Mr Vallée a reçu les familles individuellement pour restituer les résultats.

Le remplaçant de Mlle Lambret a distribué les résultats des évaluations et reste à la disposition des parents pour toute information.

-Le photographe est passé le **vendredi 4 octobre 2024** pour effectuer la photographie de classe dans les 2 écoles.

- Un exercice de **simulation incendie** a été effectué le lundi 23 septembre 2024 à l'école de Eve.

Pour l'école maternelle de Ver Sur Launette, il a eu lieu le vendredi 27 septembre 2024. RAS.

Un exercice **PPMS (intrusion)** pour les deux écoles du RPI a eu lieu le jeudi 17 octobre. Les enfants ont dû se cacher (dans le dortoir pour les maternelles) et dans les classes pour les élémentaires .

-Les maternelles ont participé à la « **Semaine du Goût** » du 14 au 18 octobre en préparant différentes collations telles que : chips de blé et de maïs avec différentes sauces, blinis avec terrine de thon et surimi, pain et différents fromages, smoothies. Les enfants ont moins aimé les smoothies.

-Du 6 janvier au 4 avril, les élèves des deux classes de maternelle bénéficieront de **l'intervention d'une musicienne de la CCPV**, tous les mardis matins pendant une demi-heure.

-Les CM1/CM2 iront rencontrer les résidents de l'ÉPAHD pour effectuer 1 travail d'écriture autour du portrait courant novembre.

-Le 11 novembre, lors de la cérémonie à Ver sur Launette , les enfants présents chanteront la marseillaise et les CM1/CM2 liront des lettres de poilus.

-État des comptes des coopératives scolaires :

A Eve : 2311,60 € au 17/10/2024

A Ver : 1690,36 € au 18/10/2024

Les enseignants du RPI remercient l'ARPE pour avoir donné 1200 euros à chaque école après la clôture de l'association.

VI)PROTOCOLE HARCÈLEMENT :

Le harcèlement se caractérise par des violences physiques ou morales répétées parfois peu visibles aux yeux des adultes parce qu'elles se déroulent dans des lieux où ils sont peu ou moins présents, parce qu'elles sont cachées, s'exercent de manière discrètes ou parce qu'elles semblent minimales.

La victime rencontre parfois des difficultés à faire part de ce qu'elle subit parce qu'elle ne l'identifie pas au premier abord comme de la violence, parce qu'elle a honte, qu'elle a peur d'aggraver la situation.

Comment savoir s'il s'agit d'une situation de harcèlement?

Entre l'analyse des élèves, des familles, des adultes de l'établissement, il est parfois nécessaire d'objectiver la situation.

Un élève ou une famille nous informe de la situation.

On recueille les paroles de l'élève, on le soutient, le rassure.

On s'entretient avec la famille, les témoins, on évalue la situation avec une grille pré-établie de signaux.

Lors d'un conseil des maîtres, on analyse les entretiens et la grille d'observation des signaux.

Suite à cette analyse on conclut à une situation de harcèlement ou non.

Dans tous les cas, l'école en collaboration étroite avec les familles doit trouver des solutions éducatives adaptées pour que chaque élève puisse être en sécurité à l'école.

L'école doit contribuer à la résolution de la situation notamment par la mise en place d'un plan de prévention obligatoire.

-Identité de la ou des victime(s):accueillir et recueillir la parole de l'élève victime pour comprendre et agir

-Identité du ou des harceleur(s) présumé(s) : accueil et rencontre avec le ou les harceleurs

-Identité des témoins : accueil et rencontre avec le ou les témoins

-Rencontre avec les parents de la victime

-Rencontre avec les parents de l'auteur

-Rencontre avec les parents des enfants témoins

-Mesures ou actions mises en place

-Suivi de la victime (entretien une semaine après la prise en charge, puis le mois suivant, puis 2 mois après, puis 3 mois après)

-Suivi des auteurs (entretien une semaine après la prise en charge, puis 1 mois, puis 3 mois)

Une parent d'élève nous parle d'une association « les papillons »qui met à disposition des enfants une boîte aux lettres qui est relevée quotidiennement par une personne extérieure à l'école.Les enfants peuvent y déposer des mots pour libérer leur parole.Le lien de cette association va être envoyé à l'école.

VII)QUESTIONS DES PARENTS D'ELEVES

- Pourriez-vous nous faire un point sur la situation actuelle et à venir de la classe de CE1/CE2 ?

- Pas d'informations pour le moment quant au retour de Mlle Lambret après les vacances de la Toussaint.

- Comment se passent les trajets en bus depuis le début de l'année scolaire ?
 - Les enfants sont bruyants dans le car et certains indisciplinés. Des rappels au niveau de la sécurité sont rappelés quotidiennement aux enfants.
 Les parents peuvent avoir des informations sur bus connect.
- Quels sont les projets des écoles pour cette nouvelle année scolaire ?
 - Ce point a été abordé dans chaque classe lors de la réunion de rentrée. Les enseignants envisagent de faire un spectacle de fin d'année.

VIII) TRAVAUX ET REMERCIEMENTS

A EVE :

Remerciements :

- Les tapis d'entrée qui ont été changés dans les classes.
- Remerciement à Didier Vuillamier qui a refait à neuf le cagibi.
- Les trous ont été rebouchés dans la cour de récréation et les peintures au sol refaites.
- Le changement de la sonnerie de la porte de l'école.

Demandes :

- Démousser la cour
- Rejointoyer le mur près du cagibi qui est fissuré , des pierres tombent .
- Compléter la pharmacie, une liste sera envoyée à la rentrée des vacances.

A VER SUR LAUNETTE :

Remerciements :

Nous remercions M. Nicolas David (CPC numérique à l'Inspection) et le lycée Jean Monnet qui nous a permis d'avoir 4 ordinateurs fixes pour l'école. Le lycée renouvelait son matériel.

Demandes :

- Un brise-vue sur le portail, et un système de visiophone/sonnette comme pour le périscolaire.
- Mise en réseau du photocopieur
- Refixer le cache radiateur de la classe des PS/MS
- Piles de la sonnette à changer
- Achat de filet pour ranger les ballons
- Nettoyage régulier de la terre dans la rigole de la cour
- Réparer le brise-vue entre la cour et le périscolaire (bouts pointus qui dépassent)
- Tringle à rideau dans la classe des MS/GS
- Changement du frigo
- Pharmacie et poche de glace
- Crochets vélos à refixer

Madame Torrez
Directrice à Eve

Madame Pasquier
Représentante des parents à Eve

Madame Clara
Directrice à Ver

Madame Paliata
Représentante des parents à Ver